

COURSES CYCLISTES SUR ROUTE

ORGANISEES SOUS LES REGLEMENTS DE LA
FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

Nom de l'association organisatrice :

Siège Social :

Nom, prénom et adresse de l'organisateur

.....

N° Tel : N° Fax :

A le.....

Monsieur le Préfet

De.....

A.....

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'organiser.....course(s) cycliste(s), sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Nous vous prions de trouver, ci-joint, l'itinéraire et ses horaires, en **cinq** exemplaires.

a) Titre de la course :

b) Date : Lieu de Départ :

Nombre de coureurs approximatif :

c) Nous nous engageons à avertir en temps utile les Maires des localités traversées.

d) Nous nous engageons à payer éventuellement tous les frais de surveillance et autres frais occasionnés par la course.

e) Nous déchargeons expressément l'Etat, les Départements, les Communes et leurs représentants, de toute responsabilité civile en ce qui concerne les dommages qui pourraient être causés aux personnels ou aux biens, par le fait d'un accident survenu au cours de l'épreuve. Nous déclarons être assurés, à cet effet, auprès d'une Compagnie agréée par un contrat spécifiant qu'en aucun cas cette Compagnie ne pourra mettre en cause la responsabilité administrative.

Nous tenons à vous préciser qu'en application du décret 551-336 du 18/10/1955 et de l'Arrêté du 10/10/1956, nous avons contracté un contrat d'assurance sous les références n° 7349932704 Automobile véhicules suiveurs et n° 7275462604 Responsabilité civile auprès de AXA France IARD dont le siège social est situé 313 Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE CEDEX et ce, pour tous les accidents visés par le décret précité.

Dans l'espoir que vous voudrez bien accueillir notre demande et vous remerciant,
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre haute considération.

CACHET DU CLUB

L'ORGANISATEUR,